



EDMOND
DE ROTHSCHILD

Présentation ADAXTRA SELECTION IV

MAI 2024

DOCUMENT RÉSERVÉ À L'USAGE EXCLUSIF DU CONSEILLER

EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

ADAXTRA CAPITAL

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

ADAXTRA
CAPITAL



ADAXTRA CAPITAL, acteur français du capital-investissement, gère plus de 500 millions d'euros d'actifs pour le compte de plus de 500 clients privés et institutionnels.

CHIFFRES CLÉS ADAXTRA CAPITAL



> 500M€
D'encours sous gestion

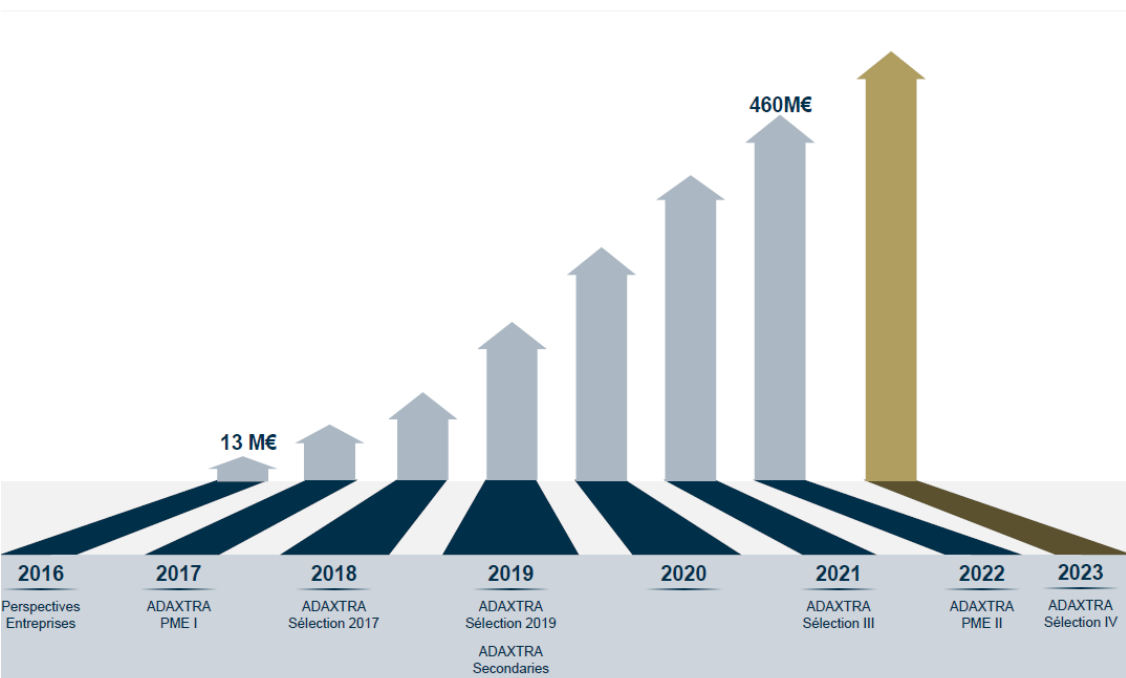


Société de gestion agréée par l'AMF depuis 2016



BRED Banque Populaire investit dans tous les fonds ADAXTRA Capital aux côtés des investisseurs privés

Document réservé strictement à l'usage du Conseiller - NE PAS REMETTRE AUX CLIENTS



LA SOLUTION ADAXTRA SÉLECTION

UNE SOCIÉTÉ DE GESTION EN CROISSANCE QUI REPOSE SUR DEUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

DEUX STRATÉGIES À TRAVERS 8 VÉHICULES	FONDS DIRECTS	PERSPECTIVES ENTREPRISES Fonds Fermé Fonds dédié aux investissements en direct dans des sociétés connexes au monde bancaire 8 sociétés en portefeuille à ce jour 13M€	ADAXTRA PME I Fonds Fermé Fonds dédié aux investissements en direct dans des PME (5-50 M€ de CA) en France (ticket de 1 à 8 M€) 10 sociétés en portefeuille à ce jour 50M€	ADAXTRA PME II Fonds en cours de levée Fonds dédié aux investissements en direct dans des PME (5-50 M€ de CA) en France (ticket de 2 à 8 M€) 4 sociétés en portefeuille à ce jour Objectif d'accompagner 12 à 15 PME 75M€ (dont 50M€ déjà levés)	
		ADAXTRA SELECTION 2017 Fonds Fermé Fonds de fonds diversifié 24 transactions 40M€	ADAXTRA SELECTION 2019 Fonds Fermé Fonds de fonds diversifié 20 transactions 40M€	ADAXTRA SECONDARIES Fonds Fermé Fonds de fonds dédié à un grand institutionnel 8 transactions 100M€	ADAXTRA SELECTION III Fonds Fermé Fonds de fonds diversifié 24 transactions 128M€
FONDS DE FONDS					

LA SOLUTION ADAXTRA SÉLECTION

UNE STRATÉGIE DE CAPITAL-INVESTISSEMENT TRÈS DIVERSIFIÉE

ADAXTRA Sélection repose sur la sélection de fonds et gérants de Private Equity **performants** (track record, pérennité des équipes et de stratégie de création de valeur,...) **décorrélés entre eux** (taille des fonds, rythme des flux d'investissements et de désinvestissements, géographies, stratégies et millésimes) afin d'apporter la **diversification la plus forte**

Nos fonds **ADAXTRA Sélection** intègrent trois moteurs de performance – **Fonds Primaires, Fonds ou Transactions Secondaires** et Co-investissements-qui permettent de gonfler l'effet frais et temps

INVESTISSEMENTS EN DIRECT DANS DES ETI

3

- › Cible recherchée : Forte croissance et récurrence du CA, marge d'EBITDA importante (>10%), équipe dirigeante solide
- › Transaction sans frais et commission de surperformance

RECHERCHE DE TRI EN DÉBUT DE VIE DU FONDS

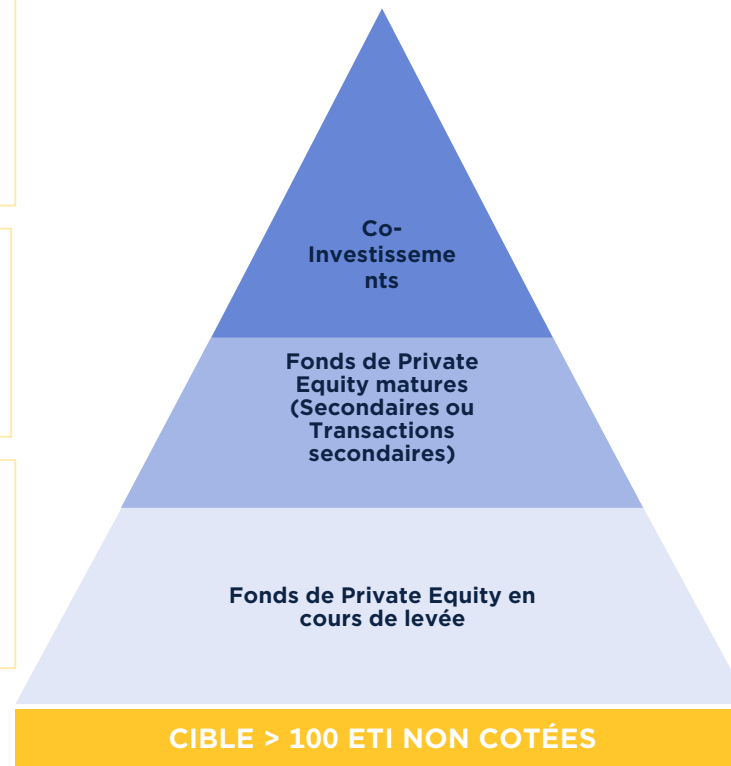
2

- › Permet d'atténuer l'effet J-curve
- › Permet des distributions plus rapides

OBJECTIF DE GÉNÉRATION DE MULTIPLE ET DE PLUS-VALUES SUR LE LONG-TERME

1

- › Equipe établie, profondeur du track record, résilience du portefeuille dans le temps



Capital déployé de façon **immédiate** jour 1



Capital déployé **rapidement**

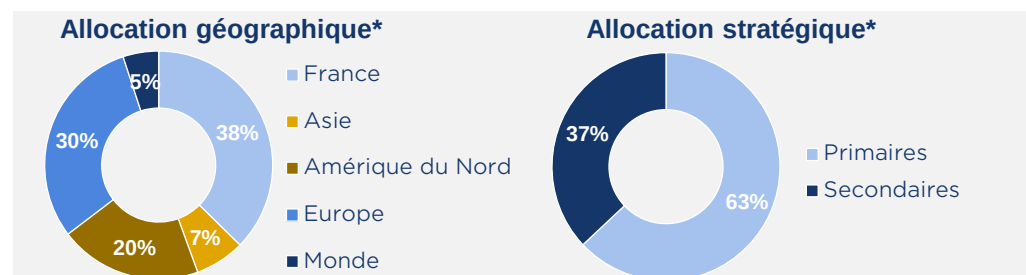


Capital déployé **progressivement**

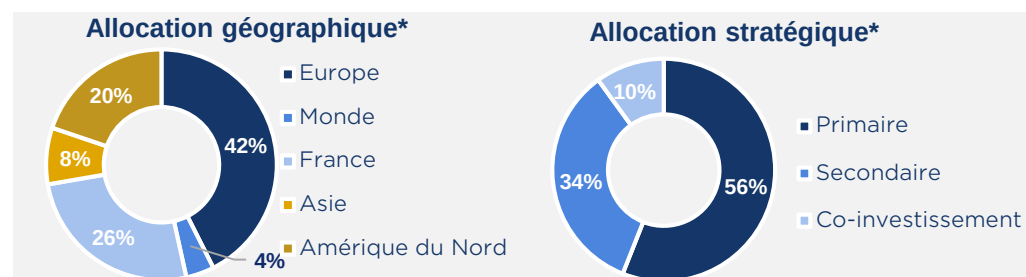
ADAXTRA SÉLECTION: HISTORIQUE DE PERFORMANCES

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ÉPROUVÉE SUR LES FONDS PRÉCÉDENTS (PERFORMANCES AU 31.12.2023)

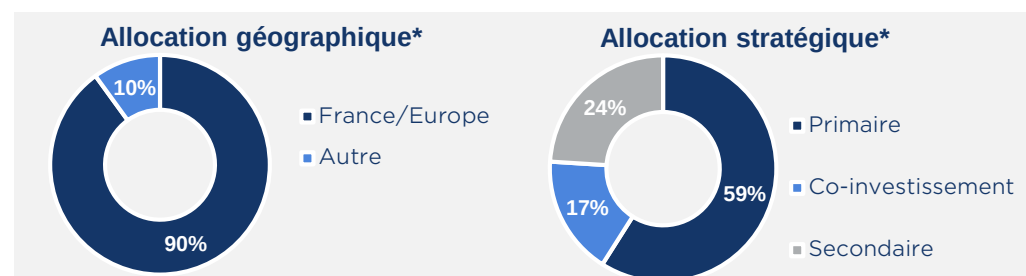
FONDS FERMÉ	ADAXTRA SELECTION 2017			
	FPCI, fonds de fonds 40 M€ - 24 transactions			
VÉHICULE	TAILLE M€	% APPELÉ	TRI NET	MULTIPLE NET
AS 2017- Cpt 1	21	81%	17,3%	2,13x
AS 2017- Cpt 2	19	79%	15,9%	1,95x



FONDS FERMÉ	ADAXTRA SELECTION 2019			
	FPCI, fonds de fonds 39 M€ - 20 transactions			
VÉHICULE	TAILLE M€	% APPELÉ	TRI NET	MULTIPLE NET
AS2019	39	79%	12%	1,43x



FONDS FERMÉ	ADAXTRA SELECTION III			
	FPCI, fonds de fonds 128 M€ - 24 transactions			
VÉHICULE	TAILLE M€	% APPELÉ	TRI NET	MULTIPLE NET
ASIII	128	66%	2,4%	1,03x



Source : ADAXTRA

TRI : performance annualisée depuis le début du fonds

(*) Pour information seulement et sans aucun engagement d'ADAXTRA Capital.

Les chiffres sont susceptibles d'évoluer

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSURANCES ET CONSEILS (France)

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT EN RIEN DES PERFORMANCES FUTURES
DOCUMENT PERSONNEL ET CONFIDENTIEL - POUR INFORMATION UNIQUEMENT

ADAXTRA SÉLECTION III

ECHANTILLON DU PORTEFEUILLE PARMIS LES 24 TRANSACTIONS RÉALISÉES

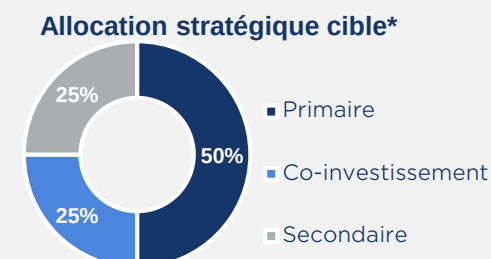
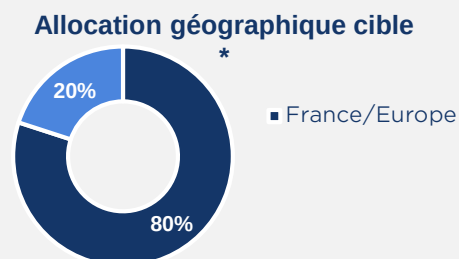
FONDS PRIMAIRES					TRANSACTIONS SECONDAIRES	CO-INVESTISSEMENTS	
 t.7 Mds€ Millésime VIII Europe/US Engagement ADAXTRA: 7M€	 t.4.5 Mds€ Millésime VIII Large Cap Europe Engagement ADAXTRA: 10 M€	 1.9 Mds€ Millésime VI Europe Engagement ADAXTRA: 10 M€	 t.2 Mds€ Millésime IV Europe/US Engagement ADAXTRA: 10 M€	 6.5 Mds€ Millésime XI Europe, US Engagement ADAXTRA: 6 M€	LOKI Co-investissement avec Lexington Partners Portefeuille diversifié de 44 fonds sous-jacents Amérique du Nord Engagement ADAXTRA: 10 M\$	 Co- investissement avec Astorg Pharma & Biotech Allemagne Engagement ADAXTRA: 4 M€	 Co-investissement avec BC Partners Education Amérique du Nord Engagement ADAXTRA: 3 M\$
 1.5 Mds€ Millésime IV Europe Engagement ADAXTRA: 8 M€	 500 M€ Millésime VI Allemagne Engagement ADAXTRA: 6 M€	+ 6 Fonds			GOLDEN EAGLE Co-investissement avec Webster Portefeuille de 2 sociétés - Santé Amérique du Nord Engagement ADAXTRA: 2 M\$	 Co-investissement avec PAI Partners Séjours touristiques France Engagement ADAXTRA: 3 M€	+ 4 Co-Investissements
					+ 2 Transactions		

t : Taille de levée cible

ADAXTRA SÉLECTION IV : UN FONDS EN COURS DE LEVÉE

(PERFORMANCES AU 31.12.2023)

FONDS FERMÉ ADAXTRA SELECTION IV FPCI, fonds de fonds 70 M€ à date - 7 transactions				
VÉHICULE	TAILLE M€	% APPELÉ	TRI NET	MULTIPLE NET
ASIV	70	24%	-	1,05x



FONDS PRIMAIRES

t.1.25 Mds€ Millésime XVIII Europe
Engagement ADAXTRA: 6 M€

277 M€ Millésime II France
Engagement ADAXTRA: 5 M€

INVESTISSEMENTS SECONDAIRES

Co-investissement avec Comitted Advisors Portefeuille de 4 sociétés - Energie USA/Europe
Engagement ADAXTRA: 2,4 M€

Fonds de secondaires Millésime V
Engagement ADAXTRA: 8 M€

CO-INVESTISSEMENTS

Co-investissement avec Chequers Capital Gestion des Sinistres France
Engagement ADAXTRA: 4,4 M€

Co-investissement avec Pai Partners Alimentaire USA
Engagement ADAXTRA: 4 M€

Au 31/12/2023:

- 1 fonds affichent des performances supérieures à 1.4x
- 2 fonds affiche des performances entre 1.0x et 1.4x
- Exposition US en ligne avec notre objectif

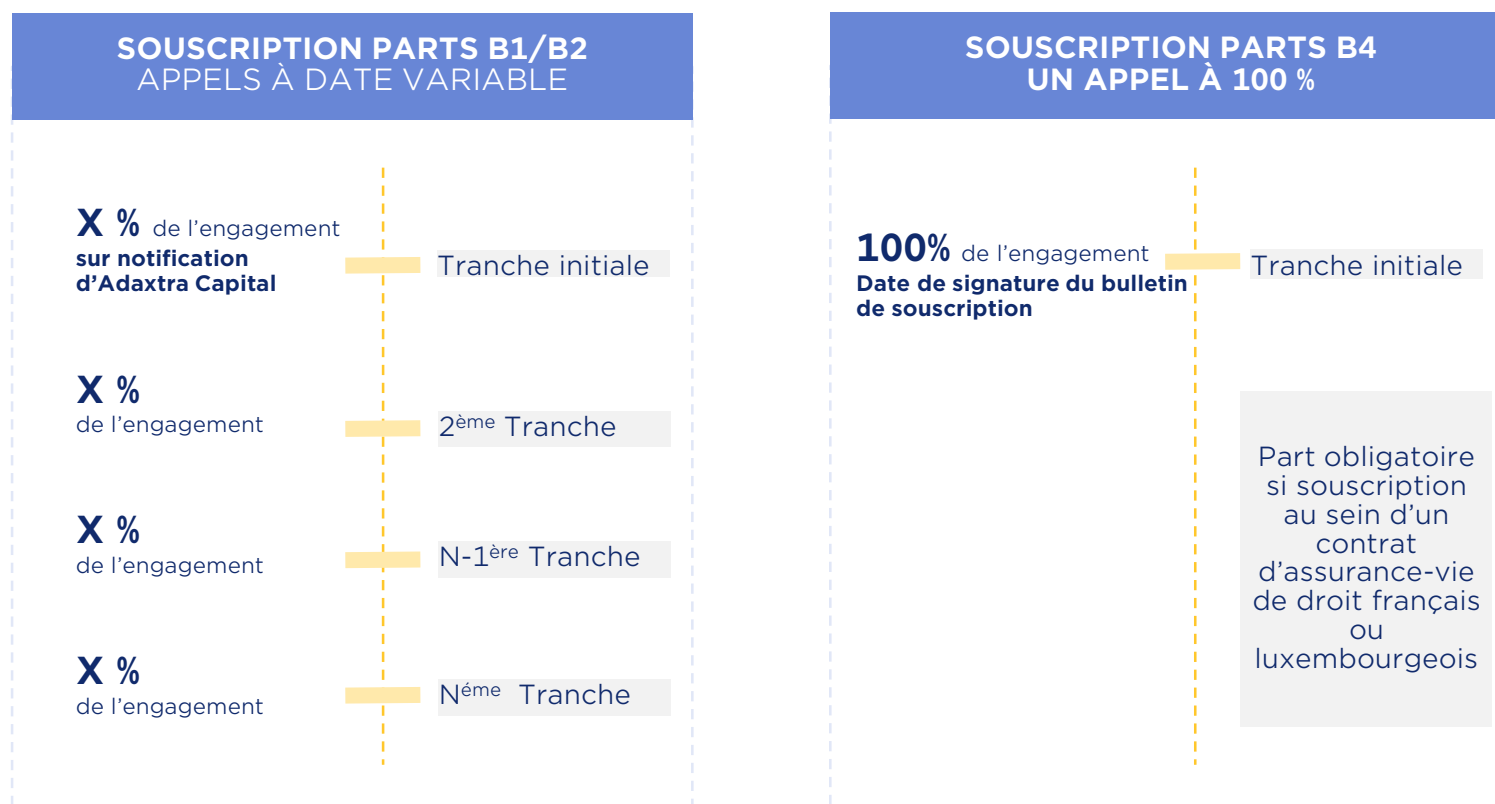
20 Mds€ Millésime X Monde
Engagement ADAXTRA: 10 M€

Lancement du fonds en avril 2023 avec 70 M€ d'euros levés à date
dont 20 M€ d'investisseurs institutionnels

ADAXTRA SÉLECTION IV

OFFRE LA POSSIBILITÉ DE SOUSCRIRE À DIFFÉRENTS TYPES DE PARTS SELON LES ATTENTES DE L'INVESTISSEUR

La différence entre les catégories de parts est destinée à donner au souscripteur plus de latitude dans la gestion de son investissement*
A noter, TRI différent par type de part mais multiple identique



*Tous les clients rentrent au nominal pendant la période de souscription
Tout appel de fonds est notifié au moins 10 jours ouvrables avant la date d'exigibilité (cf Article 10 du Règlement du fonds)
Paiement d'une prime de souscription pour tout investissement ultérieur au 1er jour de souscription

ADAXTRA SÉLECTION IV

LE RÉFÉRENCEMENT DU FONDS ADAXTRA SÉLECTION IV SUR LES CONTRATS EDRAC

	Investissement minimum	Investissement au sein d'un FAS	Investissement éligible aux souscripteurs de Type D	Part max du PE sur le contrat	Signature de l'annexe de remise en titres	Disponibilités
CNP LUXEMBOURG	125K€	FAS Monoligne – Part B4	Oui	20 %	Oui	PP et PM
LMEP	250K€	FAS Monoligne – Part B2 avec gestion des appels de fonds via le Fonds en euros	Oui	60 %	Oui	PP et PM
CLV	500K€	FAS Monoligne – Part B2	Oui	60 %	Oui	PP et PM
GENERALI LUX	250K€	Le client devra compléter une lettre de confort pour l'investissement au sein du FAS GL	Oui		Oui	PP et PM

ADAXTRA SÉLECTION IV

LE RÉFÉRENCEMENT DU FONDS ADAXTRA SÉLECTION IV SUR LES CONTRATS EDRAC (1/2)

Saint-Honoré Innovation Luxembourg (CNP Lux)

- > Investissement minimum de 125K€
- > Investissement éligible aux souscripteurs de Type D
- > Investissement au sein d'un FAS Monoligne - Part B4
- > Part max du PE sur le contrat : 20 %

Saint-Honoré Universel 8 (LMEP)

- > Investissement minimum de 250K€
- > Investissement réservé aux souscripteurs de Type D
- > Investissement au sein d'un FAS Monoligne - Part B2 (appel de fonds via FG) et B4
- > Part max du PE sur le contrat : 50 % sur les contrats d'assurance vie et 60 % sur les contrats de Capitalisation

Saint-Honoré International (Cardif Lux Vie)

- > Investissement minimum de 500K€
- > Investissement éligible aux souscripteurs de Type D
- > Investissement au sein d'un FAS Monoligne - Part B2 et B4
- > Part max de cet investissement sur le contrat : 30 % - Part max du PE sur le contrat : 60 %

Prestige Saint-Honoré Luxembourg (GENERALI Lux)

- > Investissement minimum de 250K€
- > Investissement réservé aux souscripteurs de Type D
- > Investissement au sein d'un FAS Monoligne - Part B4
- > Part max du PE sur le contrat : 65 %

- > Le FPCI est disponible pour les PP et PM
- > Une attestation sur la remise en titres est à transmettre pour toutes les compagnies
- > Le FAS n'est disponible que pour les résidents FR/MO/PORT/LU, pour les autres pays, la mise en place d'un FIC sera nécessaire

ADAXTRA SÉLECTION IV

LE RÉFÉRENCIEMENT DU FONDS ADAXTRA SÉLECTION IV SUR LES CONTRATS EDRAC (2/2)

Open Perspectives 2 (LMP)

- > Investissement minimum de 100K€
- > Investissement maximum de 500K€
- > Part max du PE sur le contrat : 30 %

Saint-Honoré Innovation (CNP) - EXCLUSIVITE EDRAC

- > Investissement minimum de 100K€
- > Investissement maximum de 1M€
- > Part max du PE sur le contrat : 30 %

ADAXTRA SÉLECTION IV

PRINCIPAUX RISQUES D'UN INVESTISSEMENT EN PRIVATE EQUITY

- **Risques inhérents à tout investissement en capital** : Le Fonds a vocation à financer des Fonds Cibles et des Sociétés Cibles. La performance du Fonds est donc directement liée à la performance des sociétés du portefeuille des Fonds Cibles ou des Sociétés Cibles dans lesquelles il est investi, lesquelles sont soumises à de nombreux aléas tels que notamment : retournement du secteur d'activité, récession dans la zone géographique, modification substantielle apportée à l'environnement juridique et fiscal, modifications dans la direction des sociétés du portefeuille, évolution défavorable des taux de change ou d'intérêt. Ces Sociétés Cibles n'accordent à leurs actionnaires/associés/investisseurs aucune garantie contre les risques de pertes en capital ou de contre-performance en termes de rentabilité en cas d'échec de leur stratégie d'investissement. Dès lors, l'investisseur doit être conscient qu'un investissement dans le Fonds comporte un risque de mauvaise rentabilité ou de perte en capital. En ce qui concerne les Fonds Cibles, leur performance dépend pour beaucoup également de la qualité de l'équipe de gestion, des droits financiers attachés aux parts souscrites par le Fonds dans le Fonds Cible, des frais et charges du niveau de frais dans lesdits Fonds Cibles comme du prix d'acquisition des parts acquises par le Fonds dans le cadre d'une opération secondaire.
- **Risques de faible liquidité des actifs du Fonds** : Le Fonds est un fonds de capital investissement qui sera investi dans des Fonds Cibles et des Sociétés Cibles en principe non cotés sur un Marché. Ces titres sont très peu ou pas liquides. Par suite, le Fonds qui souhaiterait céder une Participation pourrait éprouver des difficultés à céder une telle Participation dans les délais et à un niveau de prix souhaités. Enfin, si le Fonds souhaite céder ses Participations dans un Fonds Cible ou une Société Cible, il doit trouver un acquéreur potentiel pour un prix jugé satisfaisant par la Société de gestion et quand bien même il trouverait un acquéreur cette cession peut s'avérer difficile voire impossible du fait de clauses d'agrément, de préemption, de lock up ou de toute autre clause limitant ou interdisant cette cession.
- **Risques liés à l'estimation de la valeur des Participations du Fonds** : La performance du Fonds dépend notamment de la performance des Fonds Cibles qui sont gérés par des professionnels. La Société de gestion sélectionnera notamment les Fonds Cibles en fonction de leurs équipes d'investissement (expérience, track record, etc.). Le départ de n'importe quel membre de l'équipe d'investissement d'un Fonds Cible pourrait nuire au fonctionnement et à la performance dudit Fonds Cible. La performance du Fonds dépend notamment de la performance des Sociétés Cibles qui sont gérés par des managers. La Société de gestion sélectionnera notamment les Sociétés Cibles en fonction de leurs équipes de management. Le départ de n'importe quel membre de l'équipe de management d'une Société Cible pourrait nuire au fonctionnement et à la performance de ladite Société Cible.
- **Risque fiscal** : Un investissement dans le Fonds sera susceptible d'entraîner des conséquences fiscales complexes qui diffèrent notamment en fonction de la qualité et de la situation des investisseurs potentiels du Fonds. Chaque investisseur potentiel est donc invité à consulter un conseil fiscal afin de déterminer les conséquences fiscales d'un investissement dans le Fonds.
- **Risque d'absence de liquidité des parts du Fonds** : Le transfert des parts émises par le Fonds est soumis à des restrictions légales et contractuelles, telles que prévues dans le Règlement. Ces parts ne sont pas transférables ou divisibles ni ne peuvent être autrement mises en gage, sauf avec l'accord préalable de la Société de gestion. Les investisseurs ne pourront pas être dispensés de participer à un investissement du Fonds. Les investisseurs du Fonds doivent déclarer qu'ils souscrivent des parts du Fonds à des fins d'investissement, et non dans l'intention de les revendre ou de les distribuer. Il n'y aura pas de marché pour les parts du Fonds.
- **Porteur Défaillant, défaut de réponse à un Appel de Tranches** : Le montant que l'investisseur s'engage à investir dans le bulletin de souscription du FPCI peut être appelé progressivement tout au long de la vie du FPCI afin de réaliser les investissements et payer les frais de gestion et de fonctionnement du fonds. Tout appel de fonds est notifié au moins 10 jours ouvrables avant la date d'exigibilité. En conséquence, l'investisseur doit prendre en compte dans le cadre de ses projets personnels, ce pendant toute la durée des investissements du FPCI, qu'une fraction de son engagement pourra lui être exigée à tout moment, sous un délai précisé par le règlement du fonds. Risques liés aux appels de fonds successifs : si un investisseur faillit à son obligation, des mesures incitatives graduelles peuvent être prises par la société de gestion, pouvant aboutir en cas extrême, au rachat par le fonds et à son bénéfice des parts libérées de l'investisseur défaillant à la moitié de leur valeur. Pour plus de détails, se reporter à l'Article 10 du Règlement du fonds.

ADAXTRA SÉLECTION IV

AVERTISSEMENT

- **Ce document non contractuel** (le « Document ») est fourni à titre confidentiel à des investisseurs potentiels afin de leur permettre de disposer d'informations préliminaires concernant ADAXTRA Sélection IV un fonds de fonds (le « Fonds ») et ADAXTRA CAPITAL, filiale de la BRED, la société de gestion de portefeuille du Fonds (la « Société de Gestion »). La Société de Gestion est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP-16000021.
- **L'AMF** a autorisé la Société de Gestion à commercialiser les parts du Fonds en France le 30 décembre 2022.
- **Le Fonds est constitué sous la forme d'un fonds professionnel de capital investissement** (« FPCI ») régi par les articles L. 214-159 et suivants du code monétaire et financier.
- La souscription et l'acquisition des parts du Fonds sont réservés aux investisseurs mentionnés à l'article 423-49, I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Pour plus de détails, cf. l'avertissement figurant en page 3 du règlement du Fonds.
- Le Fonds n'est pas agréé par l'AMF et pourra adopter des règles d'investissement dérogatoires aux fonds agréés par l'AMF. Il appartiendra à chaque investisseur potentiel de vérifier l'intérêt de l'investissement dans le Fonds en consultant les sections « profil de risques » et « frais » contenues dans le règlement du Fonds.
- En prenant leur décision d'investissement dans le **Fonds**, les investisseurs potentiels devront se fonder sur leur propre examen des conséquences, notamment juridiques, fiscales et financières, d'un investissement dans le **Fonds**, en particulier des avantages de l'investissement et des risques qu'il impliquera. Le contenu de ce Document ne saurait constituer un avis en matière juridique ou fiscale. L'attention des investisseurs est attirée notamment sur la rubrique « **facteurs de risques** » en page 33 du règlement du fonds.
- Certaines des informations figurant dans ce **Document proviennent du domaine public**. Toute information figurant dans le **Document sous forme d'opinions et/ou d'avis**, de points de vue et de projections, prévisions ou états concernant des prévisions d'événements futurs, est fondée sur l'évaluation et l'interprétation que fait la **Société de Gestion** des informations dont elle dispose à la date figurant à la 1ère page de ce **Document**. Aucune déclaration n'est faite, et aucune assurance n'est donnée par la Société de Gestion ou toute autre personne, quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni quant au fait que les objectifs du Fonds seront atteints. La Société de Gestion a pris toutes les précautions nécessaires pour s'assurer qu'il n'existe pas d'éléments substantiels dont l'omission pourrait rendre trompeuse toute information figurant dans ce **Document**.
- **Le présent Document** et les informations qu'il contient ne pourront pas être communiqués, publiés ou reproduits, en tout ou partie, et le contenu de ce **Document** ne pourra pas être divulgué par ses destinataires à aucune personne autre que leurs conseils, sans l'accord préalable écrit de la **Société de Gestion**.
- Toute information contenue dans ce **Document et concernant le Fonds** doit être interprétée à la lumière du règlement du Fonds. Toute souscription à des parts du Fonds s'effectuera exclusivement sur la base du règlement **du Fonds** et du bulletin de souscription aux parts du **Fonds**.

DISCLAIMER

INFORMATION JURIDIQUE IMPORTANTE

Rédaction achevée le **3 mai 2024**.

Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France), Société par Actions Simplifiée, au capital social de 7.034.600 €, dont le siège social est situé à Paris (75008), 47, rue du Faubourg Saint Honoré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 443 114 632, enregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 004 349.

Ce document est destiné exclusivement aux partenaires d'Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) et ne doit en aucun cas être remis à des clients ou prospects.

Il est conçu exclusivement à des fins d'information. Les données, commentaires et analyses figurant dans ce document de présentation n'ont pas de valeur contractuelle.

Les données financières et les informations fournies dans ce document sont fournies à titre d'information uniquement. Aucune information ne constitue une offre ou une sollicitation d'un collaborateur du Groupe Edmond de Rothschild. La présentation n'est pas réalisée dans le but de fournir un conseil sur un service d'investissement ou un placement sur des produits financiers ou unités de compte à un souscripteur potentiel de contrat d'assurance-vie.

Le partenaire d'Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) est tenu des obligations d'information, de conseil et de mise en garde vis-à-vis du souscripteur. Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision de souscrire un contrat d'assurance ou d'effectuer une opération sur un contrat d'assurance sur la base des informations figurant dans ce document.

Source d'informations : **Adaxtra Capital**.

Les dispositions complètes du contrat figurent dans les conditions générales.

Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild.

© Copyright 2024 Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.



EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.
www.edmond-de-rothschild.com